

LE BUDGET 2008-2009, QUELS SONT LES BONS CHIFFRES?

Notre courriel du 19 septembre 2008 signalait que le budget d'opération de 2008-2009 de l'Université de Montréal n'était pas déficitaire. Notre analyse était fondée sur les données et affirmations de la direction elle-même, telles qu'elles se trouvent dans l'énoncé du budget et les procès-verbaux où elle répond à nos questions. Le 29 septembre 2008, l'équipe du rectorat acheminait un courriel mettant en cause la validité de ces données et, du même coup, notre crédibilité.

A.- UN DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE 7,8 M \$?

L'équipe du rectorat affirme maintenant que le déficit de 7,8 M \$ annoncé dans le budget 2008-2009 en avril dernier tenait déjà compte des réinvestissements de 15,5 M \$ (fédéral) et 4,7 M \$ (provincial).

L'Exécutif du SGPUM	L'équipe du rectorat
<p>Réinvestissement fédéral</p> <p>Dans la missive envoyée le 19 septembre 2008, nous affirmions que le budget 2008-2009 ne tenait compte que d'un réinvestissement fédéral de 11,5 M \$.</p>	<p>1.- Le recteur, présentation du budget 2008-2009 : <i>«Sur la base d'un accroissement anticipé de 11,5 M \$ de notre subvention à partir du transfert fédéral, nous avons prévu un déficit de 7,8 M \$ pour le prochain exercice.»</i></p> <p>2.- Budget 2008-2009, p. 4 : <i>«il s'avère que notre quote-part du réinvestissement dans la grille de financement de la fonction enseignement s'établira vraisemblablement à 11,5 M \$».</i></p> <p>3.- Le vice-recteur exécutif ne nous a d'ailleurs jamais contredit lorsque, dans une question qui lui était posée, nous avons repris le chiffre de 11,5 M \$ (Procès-verbal, Assemblée universitaire, 497^e réunion, p. 9-10)</p>
<p>Réinvestissement provincial</p> <p>Même si, en page 5 du budget 2008-2009, on précisait que <i>«le budget incluait les sommes additionnelles escomptées»</i> du réinvestissement provincial, nous soutenions sur la base d'informations obtenues à ce sujet par le vice-recteur exécutif qu'aucune somme spécifique n'avait à cet égard été budgétée par la direction.</p>	<p>1.- Procès-verbal de la 497^e réunion de l'Assemblée universitaire, 21 avril 2008, p.10 en réponse à une question sur le financement par le Québec, <i>«le vice-recteur mentionne que les règles budgétaires relatives à l'attribution de montants provenant du Gouvernement provincial ne seront connues qu'à la fin de l'été, alors que le budget doit être préparé pour avril. M. Seymour s'informe de la somme prévue à cette étape. Le vice-recteur indique que le cas échéant, les sommes attribuées seront budgétées au moment où les montants seront connus.»</i></p>

	<p>2.- Procès-verbal de la 498^e réunion de l'Assemblée universitaire, 26 mai 2008, p.8, à une question portant sur les financements respectifs de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées, le vice-recteur «rappelle qu'à cette étape, il ne peut donner suite à cette question, puisque les règles budgétaires relatives à l'attribution de montants provenant du Gouvernement provincial ne seront connues qu'à la fin de l'été».</p> <p>3.- Les sommes additionnelles de 4 M \$ (fédéral) et de 4,7 M \$ (provincial) n'ont été annoncées à Michel Seymour (membre de l'Assemblée universitaire) que dans un courriel envoyé le 21 juillet 2008, par M. Matthew Nowakowski, directeur du service des finances, au nom du vice-recteur exécutif.</p>
--	--

Qu'il s'agisse du budget de fonctionnement 2008-2009, du procès-verbal de la 496^e réunion de l'Assemblée universitaire qui en relate la présentation ou du rapport du comité du budget de l'Assemblée universitaire, nulle part trouvera-t-on mention des 20,2 M\$ que la direction a apparemment pu établir à partir de ses «calculs internes». Il faut conclure que le droit des membres de l'Assemblée universitaire à être informés concernant le budget de l'université a été bafoué. (Statuts, art. 20.01 (f))

B.- LA DISPARITION DE LA PÉRÉQUATION INTERFACULTAIRE

L'équipe du rectorat soutient maintenant que la nouvelle grille d'allocation budgétaire ne supprimera pas le principe de péréquation et elle nous attribue faussement le point de vue que la péréquation interfacultaire est déjà disparue.

L'Exécutif du SGPUM	L'équipe du rectorat
<p>Nous avons souligné que, conformément à la nouvelle politique budgétaire annoncée dans le budget 2007-2008, la péréquation interfacultaire allait progressivement disparaître sur une période de cinq ans et non qu'elle était déjà abolie.</p>	<p>Budget 2007-2008, -p.3 : <i>«pour l'essentiel, les revenus générés par chaque unité lui seront retournés»;</i> -p. 5 : <i>«lisser sur un horizon de cinq ans le financement des gains et le définancement des pertes des facultés»;</i> -p. 44 (Éric Filteau) : <i>«La nouvelle approche proposée s'appuie notamment sur une plus grande responsabilisation et imputabilité des gestionnaires en autorité mais leur impose la nécessité d'évoluer dorénavant dans le cadre d'enveloppes budgétaires dites fermées et de contribuer à l'atteinte de l'objectif d'équilibre budgétaire visé par l'Université d'ici cinq ans».</i></p>

Le sous-financement des universités affecte toutes les facultés, mais il ne faut pas se servir de ce fait pour occulter la difficulté supplémentaire imposée aux facultés déficitaires à cause de la nouvelle politique budgétaire de l'université!

C. DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES SÉVÈRES À LA FAS

L'Exécutif du SGPUM	L'équipe du rectorat
Nous affirmions que la direction n'avait pas accepté les estimations budgétaires de la FAS en avril dernier et qu'elle avait exigé des coupures additionnelles de 5,4 M \$.	L'Équipe du rectorat prétend qu'elle n'a pas exigé de coupures mais a «proposé un montage financier qui nécessite ultimement des efforts de rationalisation des dépenses d'environ 3,3 millions \$ par rapport à l'exercice 2007-2008».

Que les coupures exigées s'élèvent à 3,3 M \$ par rapport à 2007-2008 comme le prétend l'équipe du rectorat, ou à 5,4 M \$ à partir d'un déficit escompté de 7,1 M \$, cela ne change pas grand chose. Les pirouettes verbales de l'équipe du rectorat ne sont que des jeux de mots qui ne trompent pas : la FAS a dû faire d'autres coupes dans son budget entre avril et août de cette année!

D. L'ATTRITION DU CORPS PROFESSORAL : UN PROCESSUS ENCLENCHÉ?

L'équipe du rectorat laisse entendre qu'il n'y a pas d'attrition du corps professoral et elle nous attribue faussement le point de vue selon lequel une attrition est en cours à la FAS depuis 2003.

L'Exécutif du SGPUM	L'équipe du rectorat
Dans notre missive, nous craignons que les coupures demandées entraînent l'attrition éventuelle du corps professoral pour la Faculté des arts et des sciences.	Dans son «droit de réplique», on peut lire: <i>«le budget 2008-2009 de la Faculté prévoit 29 départs à la retraite et 18 nouveaux professeurs».</i>

Le processus est donc effectivement une réalité : le déficit anticipé du renouvellement du corps professoral à la FAS est de 11 postes ou de 38 % (29 sorties, 18 entrées)!

Quels sont les bons chiffres?

On le voit, l'équipe du rectorat sème la confusion par ses affirmations. C'est au prix d'une véritable transparence qu'un dialogue constructif pourra s'établir avec la direction.

L'Exécutif du SGPUM